

Informations FFF :

- Subvention de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) à la LFHF de 44 000 euros.
- Report du week-end des bénévoles de la LFHF à Clairefontaine prévu les 7 et 8 novembre 2020.
- Report des deux premières journées du championnat de D2 Futsal de la F.F.F. (fermeture de nombreuses salles).
- Amendement aux lois du jeu Futsal (chasubles et remplacement de joueurs) par la FIFA jusqu'au 31 décembre 2020.
- Note juridique relative aux délégations des ligues régionales à l'assemblée fédérale du 12 décembre qui pourrait être dématérialisée comme celle de juin 2020 (sécurisation des opérations de vote).
- Note juridique relative aux manquements aux règles sanitaires et de distanciation en rapport avec la COVID 19 : Traitement des rencontres et disciplinaire en privilégiant la dimension pédagogique.
- Institut de Formation du Football (IFF) : visioconférence le 7 octobre 2020 : accompagnement des ligues puis visite les 9 et 10 novembre pour la LFHF.

Informations LFHF

- Réunion des clubs de R1 le samedi 19 septembre 2020 à Amiens.
- Coupe de France : remise des équipements des équipes du 4^{ème} tour effectuée au niveau des districts.
- 5^{ème} tour de Coupe de France : tirage au sort à Amiens le 7 octobre à 18H30 effectué par Alain GEST – président d'Amiens Métropole et Bernard JOANNIN – président d'Amiens SC.
- Communiqué de presse : condamnation pénale d'un ex-licencié (Article 85 des règlements généraux de la F.F.F.).
Le Conseil, après avoir entendu Thierry JANAS, directeur général adjoint exposer le dossier, renouvelle son soutien aux clubs qui ont été injustement associés dans certains médias, à cette affaire et décide de retirer à Mr A. M. la possibilité d'être licencié au sein de la LFHF sur la base de l'article 85 des règlements généraux de la F.F.F.

3/ Situation sanitaire et compétitions 2020/2021 :

Le Président détaille au Conseil la situation actuelle avec de nombreux clubs touchés par un ou plusieurs cas sur l'ensemble du territoire de la Ligue. Les décisions de report de matchs (sauf pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella où le calendrier des différents tours n'autorise pas de report selon des consignes et directives de la F.F.F.) sont prises en fonction des attestations reçues (médicale, ARS ou CPAM) dès qu'il y a 3 cas testés positifs ou symptomatiques et isolés en attente de test avec justificatif.

Au niveau national, une dizaine de matchs a été reportée (N1, N2, N3, D1F, D2F, U19N, U17N).

La situation évolue de jour en jour et les instances (F.F.F., Ligues et Districts) sont mobilisées pour communiquer au plus vite et prendre les décisions qui s'imposent.

Pour le Futsal, le Conseil décide, compte tenu de la situation sanitaire dans la métropole lilloise où se trouvent de nombreux clubs, de reporter les trois premières journées des championnats R1 et R2 pour permettre éventuellement la reprise des entraînements, ainsi que les deux premiers tours de Coupe pour les rencontres qui n'ont pu avoir lieu.

4/ Championnat U14 :

Le règlement publié sur le site de la Ligue le 30 juin 2020 indique pour la saison 2020/2021 la répartition des 48 équipes : Aisne : 3, Artois : 8, Côte d'Opale : 5, Escaut : 10, Flandres : 12, Oise : 6, Somme : 4.

Une répartition identique est prévue pour la saison 2021/2022. Pour 2022/2023, un autre mode de désignation sera à envisager.

Pascal POIDEVIN demande que Philippe FOURE présente pour le prochain Conseil, une évolution de la répartition du nombre d'équipes par district, comme cela a été décidé lors du Conseil de Ligue du 31 août 2020.

5/ Assemblées générales Ligue et Districts :

- LFHF : 09/01/2020 : abandon du site de Saint Quentin pour Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy (demande en cours)
- Aisne : 16/10/2020 Saint Quentin
- Artois : 28/11/2020 Sains en Gohelle
- Côte d'Opale : 05/12/2020 Calais
- Escaut : 07/11/2020 Valenciennes
- Flandres : 17/10/2020 Villeneuve d'Ascq (l'assemblée prévue le 03/11/2020 a été reportée)
- Oise : 07/11/2020 Estrées-Saint-Denis
- Somme : 21/11/2020 Albert

6/ Modification des statuts de la Ligue (délégués suppléants) :

Thierry JANAS évoque les modalités d'élection des délégués suppléants pour assister aux assemblées fédérales.

Le système du binôme a été utilisé lors du dernier scrutin.

Après vérification auprès des services de la F.F.F. postérieurement à la réunion du Conseil, il s'avère que pour l'élection des délégués aux assemblées fédérales, seul le système du binôme est autorisé.

Par ailleurs, la commission régionale des opérations électorales n'a pas souhaité siéger dans l'attente d'être complétée et afin de statuer sans risque de quorum insuffisant.

Sur proposition des districts concernés, le Conseil complète la commission régionale des opérations électorales (C.R.O.E.) comme suit :

- Ajouter Jean Marie DASCOTTE (Artois) – Jérémy LENOIR (Flandres) – Jacques POLET (Somme).

L'élection des délégués des clubs nationaux seniors libres est reportée au 7 décembre prochain. Il sera procédé ce jour là à l'élection d'un titulaire et un suppléant en binôme.

7/ Budget prévisionnel 2020/2021 :

Pascal POIDEVIN présente et commente le budget prévisionnel 2020/2021.

En préambule, Le Trésorier Général rappelle qu'il était intervenu lors du conseil de ligue du 11 juin 2020 pour informer les membres du conseil qu'après avoir pris attache de la Direction Financière de la Fédération, le budget prévisionnel de l'exercice 2020-2021 serait arrêté par le Conseil de Ligue de septembre 2020.

Il en résulte que celui-ci ainsi que les comptes de la saison 2019/2020 seront présentés aux clubs pour approbation à l'assemblée générale du 9 janvier 2021.

Le budget prévisionnel est établi pour un montant de 10 225 333 euros de charges et produits.

Les principales variations concernent :

- Pour les produits :
 - La prise en compte de la nouvelle formation du BMF en apprentissage,
 - L'estimation des recettes externes du Centre Fernand Duchaussoy,
 - L'augmentation des subventions des pôles espoirs,
 - L'apport de nouvelles recettes de partenaires,
 - L'ajustement en diminution du poste des redevances sur matches,
 - La prise en compte des recettes supplémentaires sur les frais d'arbitrage suite à la nouvelle pyramide,

- Pour les charges :
 - La diminution du poste « locations »,
 - La baisse du poste « honoraires » pour tenir compte d'honoraires engagés lors de l'exercice écoulé pour la construction du centre Fernand Duchaussoy,
 - La baisse des frais du « pôle Gestion des activités » suite à la suppression des coupes de la Ligue,
 - La diminution du pôle « Relations avec le milieu scolaire » pour tenir compte de l'imputation des aides aux collèges et lycées dans le poste « subventions conventions d'objectifs »,
 - L'ajustement des frais d'arbitrage suite à la nouvelle pyramide,
 - La baisse générale des frais de déplacement des commissions,
 - La prise en compte des charges du Centre Fernand Duchaussoy,
 - L'ajustement du poste « rémunérations du personnel »,
 - La baisse du poste « dotations aux amortissements et aux provisions » pour tenir compte des amortissements du centre technique transférés au poste « centre Fernand Duchaussoy » et l'augmentation des indemnités de fin de carrière et des primes d'ancienneté.

Après plusieurs échanges et questions sur les différents postes, le conseil de ligue valide à l'unanimité le budget prévisionnel en l'état. Le Président remercie le Trésorier général pour le travail accompli.

8/ Couverture audiovisuelle du championnat R1 seniors Ligue (société Fuchs Sports) :

Le Président expose au Conseil le projet d'accord de partenariat avec la société FUCHS SPORTS et le groupe ROSSEL (La Voix du Nord, le Courrier Picard, l'Aisne Nouvelle) qui permettra la diffusion des rencontres du championnat régional seniors R1.

Le projet a été présenté lors de la réunion des clubs à Amiens le samedi 19 septembre. Plusieurs clubs se sont déclarés intéressés et souhaitent la mise en place rapide du matériel qui nécessitera l'accord des propriétaires de stade (municipalités).

Cela permettra de faire des résumés des rencontres et de mettre en valeur les buts, les plus beaux gestes techniques, etc...

L'objectif est de mettre en valeur la R1. Plusieurs Ligues ont déjà signé un contrat avec FUCHS SPORTS. Il n'y aura aucun coût pour la Ligue. La société devra trouver un modèle économique basé sur la commercialisation d'espaces publicitaires sur les canaux de diffusion.

9/ Questions diverses :

* Claude COQUEMA a adressé une demande pour que les joueurs U16 puissent participer au championnat U18 Futsal de Ligue qu'il envisage de mettre en place.

Actuellement, les règlements de la Ligue ne le permettent pas.

Odile WILLAY précise la répartition des joueurs Futsal par catégories :

- U16 : 52%

- U17 : 22 %

- U18 : 17% joueurs pouvant jouer en seniors.

Certains clubs ont seulement 1 ou 2 licenciés potentiels alors qu'ils ont manifesté l'intention de s'inscrire.

En fonction des données présentées, le Conseil de Ligue propose de modifier le texte de la compétition qui devient Futsal U17 avec le règlement général des U18 validé dont il conviendra de changer l'intitulé.

Le championnat sera organisé par secteur géographique entre les districts.

A noter l'absence de toute équipe Aisne et Somme.

* Odile WILLAY :

- Lettres de mission de la L.F.A. concernant les rencontres conseillers techniques – entraîneurs nationaux : elles sont en cours de finition.

- Pour l'accompagnement des dossiers Développement de l'Activité des Pratiques (DAP), des rendez-vous seront organisés dans chaque district avec la présence souhaitée d'un élu du district avec le CTD DAP.

10/ Informations diverses

Membres individuels :

Le Conseil, après avis du district concerné, nomme en qualité de membre individuel de la Ligue :

- Vincent ANQUEZ (Côte d'Opale),
- Evelyne BAUDUIN (Artois).

Commissions Régionales 2020 / 2021 :

- Pôle Juridique et Statutaire :

CR Terrains et Infrastructures Sportives : retirer M. Pierre BIENVENU et ajouter Mme Joëlle LEMY.

- Pôle Administration Générale :

CR FAFA : remplacer M. Damien DENIS par M. William BROWNFOOT.

CR des Opérations Electorales : retirer M. Philippe FRANCOIS. Ajouter M. Jean Marie DASCOTTE, M. Jérémy LENOIR, M. Jacques POLET.

Clubs 2020 / 2021 :

Radiations 2020/2021 :

- 851296 SERVINS FUTSAL ARTOIS (District Artois)

12/ Prochaine réunion du Conseil de Ligue

- Jeudi 12 novembre à 18H00 à Villeneuve d'Ascq

Thierry JANAS
Secrétaire de séance

Bruno BRONGNIART
Président